

Texte de Mercédès MAYOL LASSALLE

LA PETITE ENFANCE EN TEMPS DU COVID-19 : Comment les professionnels et les familles ont-ils fait face à cette situation ?

En collaboration avec le Comité exécutif mondial de l'OMEP, nous avons décidé d'organiser une série de séminaires web dans les trois langues officielles de l'organisation afin d'aborder la situation et la mise en pratique du droit à l'éducation de la petite enfance en temps du COVID-19.

C'est avec grande joie que j'accompagne, en cette occasion, mes collègues francophones dans ce séminaire, sachant surtout que l'un de mes engagements en tant que Présidente mondiale est de protéger la pérennité du français comme langue officielle de l'OMEP.

La pandémie de COVID-19 a entraîné des changements majeurs dans la vie quotidienne des enfants et de leurs familles. Les fermetures d'institutions dédiées à l'éducation et à la protection de la petite enfance ont eu un impact critique sur elle, leur bien-être et leur développement se trouvant en danger. Les écoles et les crèches pour la petite enfance ont des fonctions très diverses : non seulement elles offrent des possibilités d'apprentissage, mais elles assurent également un environnement protecteur en offrant des espaces de création et de consolidation des liens avec leurs pairs et éducateurs/trices, ainsi qu'un soutien psychosocial à leurs familles.

Les enfants de tous les secteurs sociaux ont été touchés, mais plus encore ceux dont les droits humains sont bafoués, que ce soit en raison de la pauvreté, des énormes inégalités, de la violence, des conflits armés, des migrations et déplacements, des catastrophes naturelles, etc.

Parmi les adultes qui jouent un rôle central pour les enfances figurent les éducateurs/trices, qui ont une grande influence sur leur constitution en tant que sujets et sur la protection effective de leurs droits humains. Les enseignant.e.s représentent l'une des forces les plus conséquentes et les plus influentes pour garantir l'équité, l'accès et la qualité de l'éducation. Ils sont la clé d'un développement mondial durable. Leur travail comprend également l'enseignement de la prévention et la promotion de la santé dans toutes ses formes : l'alimentation, l'hygiène, la sexualité, imbriqués dans la protection de tous les autres droits de l'homme qui consolident la citoyenneté de chaque enfant.

Au cours de ces dix mois en tant que Présidente mondiale de l'OMEP, j'ai eu de multiples échanges avec différents comités, acteurs, gouvernements et organisations internationales ; partageant les préoccupations et les réponses que les collègues de l'OMEP élaborent pour faire face à cette crise dystopique.

Pour résumer cette expérience, nous avons publié une **prise de position** intitulée « **ÉDUCATION ET SOINS POUR LA PETITE ENFANCE EN TEMPS DU COVID-19** ».

Je tiens à souligner certains arguments essentiels dans l'intérêt de tous les enfants et de leur bien-être, principalement parce que la plupart des politiques de santé des États ont ignoré et continuent d'ignorer les caractéristiques particulières de ce stade précoce et la citoyenneté des jeunes enfants.

La plupart des décisions n'ont pas pris en compte les droits de l'homme et ses caractéristiques évolutives. La petite enfance a été invisibilisée.

Les décisions ont été faites à partir d'une vision ethnocentrique, axée uniquement sur les aspects sanitaires et dans une perspective adultocentrique.

L'OMEP veut souligner que les Etats sont garants de la réalisation des Droits de l'Enfant et ont le devoir de mettre en œuvre les politiques nécessaires pour protéger et soutenir – dès la naissance – les enfants et les familles.

Depuis plus de 70 ans, l'OMEP insiste sur le fait que :

- les petits enfants sont des citoyens et les États doivent tenir compte de leurs droits spécifiques dans le contexte de l'éducation, des soins, de la santé, du bien-être et de l'aide sociale.
- des mesures spécifiques doivent être élaborées dans le cadre de la Convention relative aux droits de l'enfant, en respectant leur droit d'exprimer librement leurs opinions sur toutes les questions les concernant, en dépassant les opinions traditionnelles centrées sur les adultes.
- les mesures mises en place contre la pandémie affectent et changent profondément la vie et la routine de la petite enfance, les forçant à d'énormes limitations et à des conséquences imprévisibles.
- l'éducation des enfants est fondamentale pour leur vie et, pour cette raison, les politiques publiques doivent considérer l'importance de sa continuité à travers de nouveaux projets et des stratégies créatives et universelles ;
- les propositions éducatives ne peuvent être autoritaires ; la pédagogie doit tenir compte du besoin de jouer, de bouger, de créer, et en ce qui concerne l'utilisation de la technologie, l'impact négatif des longues expositions aux écrans doit être pris en compte.

Sur la base de diverses considérations exposées dans la prise de position de l'OMEP, nous pensons que les États devraient :

1. Respecter les perspectives des enfants dans toutes les questions qui les concernent, en tenant compte des énormes inégalités et de la diversité des enfances, ainsi que des perspectives et des connaissances des éducateurs/trices et des familles.
2. Mettre en œuvre des politiques publiques intégrales dans le domaine de la petite enfance, en assurant des liens intersectoriels et interculturels et des perspectives universelles, tout en fournissant leur financement approprié.
3. Développer des programmes de formation et de soutien aux éducateurs/trices et aux familles pour guider et enrichir leurs propositions éducatives, prévenant ainsi toute forme de violence.

4. Assurer le développement de stratégies multiples, étant donné qu'il existe de profondes inégalités dans l'accès aux dispositifs technologiques et aux connexions Internet (télévision, radio, brochures, etc.)

5. Former les éducateurs pour améliorer la communication et la coopération avec les familles, en garantissant la mise à disposition des moyens nécessaires.

En bref, l'OMEP propose de créer une NOUVELLE RÉALITÉ pour la Petite Enfance.

Les enfants ont besoin d'un État, d'une famille et d'une société civile déterminés à promouvoir une éducation holistique et humaine pour protéger leur dignité et leurs droits.

L'OMEP souhaite souligner l'importance d'assurer un monde durable et pacifique pour l'humanité et la planète, et en particulier pour les enfants.

L'OMEP est déterminée à continuer à travailler de manière solidaire pour défendre et maintenir les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs de développement durable, en particulier l'Objectif 4, certain.e.s que l'éducation est le principal outil pour construire un monde meilleur pour tou.te.s, **sans laisser personne derrière.**